

"hors-taxe" image.

**Compte rendu du Conseil Municipal
du 11 Février 2019**

I – Réhabilitation Im. ALICOT :

Autorise la signature des marchés avec les entreprises suivantes :

Entreprises	Lot	Montant HT	
GSD SUD EST	Lot 00 - «Echafaudages»	6 459.76 €	Pas d'option
TTB DESAMIANTAGE	Lot 01 - «Désamiantage»	12 384.00 €	Option comprise
LEOUFFRE CONSTRUCTION	Lot 02 - «Maçonnerie-Gros Œuvre-Réseaux»	358 842.32 €	Hors option
GARCIN	Lot 03 - «Charpente-Couverture-Zinguerie»	61 710.95 €	Hors option
GARCIA	Lot 04 - «Cloisons sèches-Plafonds-Plâtrerie»	58 881.05 €	Hors option
LUNGO	Lot 05 - «Menuiseries ext. et Int.Bois-Vitrage»	82 525.70	Hors option
SOMAREV	Lot 06 - «Revêtements de sols – Faiences»	52 199.70 €	Hors option
SPINELLI	Lot 07 - «Peinture»	23 287.13 €	Hors option
SANITEC	Lot 09 - «Plomberie-Sanitaire-Ventilation»	56 843.00 €	Pas d'option
Sarl A.E.2.C.	Lot 10 - «Electricité-Courants faibles-Chauffage»	28 330.00 €	Pas d'option

Le lot 8 «Serrurerie» a été déclaré infructueux et une nouvelle consultation sera lancée.

II – Bureau de Poste – Renouvellement bail commercial :

A l'unanimité, autorise la signature du bail commercial avec La Poste.

III – Rapport d'impact financier :

Monsieur Le Maire présente aux élus le rapport d'impact financier relatif au projet de la future station d'épuration.

A l'unanimité, ce rapport est adopté.

IV- Station d'épuration – D.U.P. :

Pour le projet de la future station d'épuration, Monsieur le Maire suggère de délibérer pour demander au Préfet de prendre une déclaration d'utilité publique afin de faciliter l'acquisition des terrains nécessaires à l'opération

A l'unanimité, les élus sont favorables.

V - Maison du Patrimoine - Location :

Cet immeuble est mis en location aux stagiaires du Gabion. Il est proposé de leur demander une caution afin de les responsabiliser.

A l'unanimité, les élus sont favorables

Séance levée à 21 h 50

Mane, le 14 Février 2019.



Maire de MANE,

Jacques DEPIEDS